

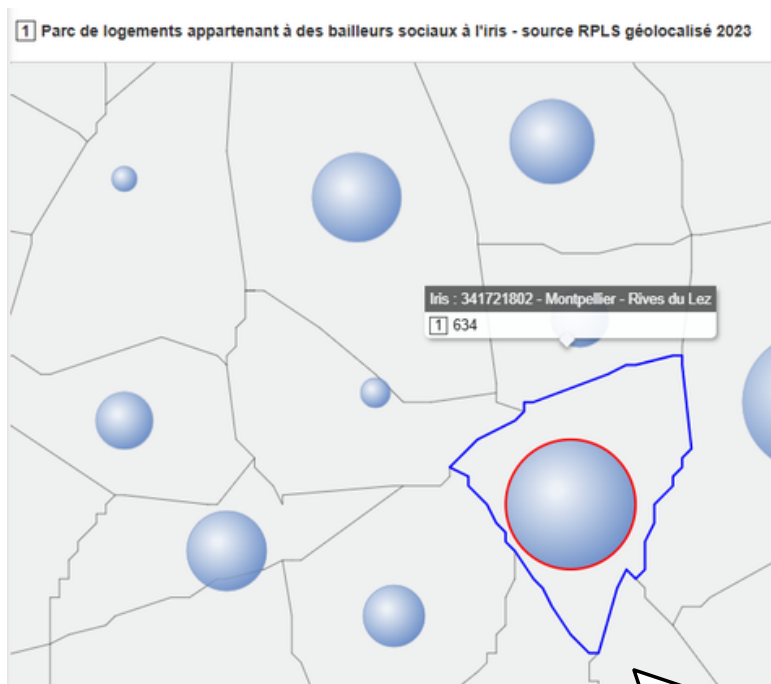


Des nouveautés dans PictOstat

Nouveau : zonage IRIS infra-communal

Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce sont des zones d'habitat de 1800 à 5000 habitants ou des zones d'activité ou spécifiques.

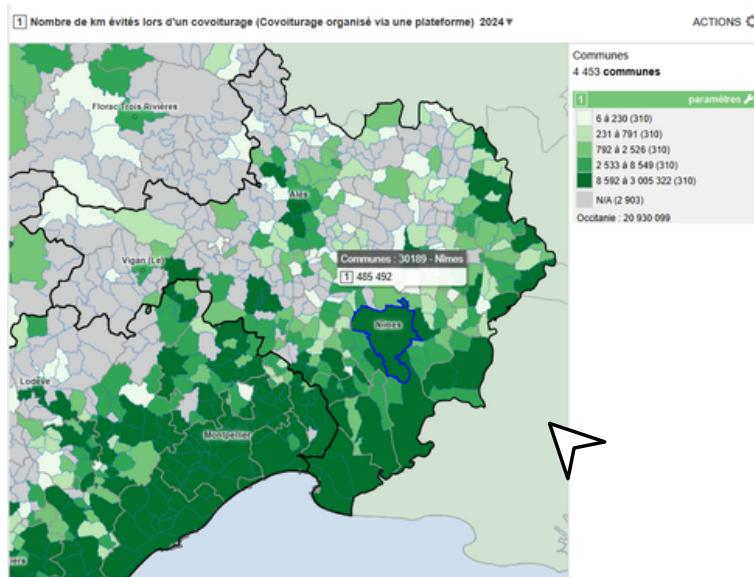
Quelques indicateurs sur les logements sociaux sont présentés à l'IRIS ; suivront d'autres indicateurs issus de sources géolocalisables.



Nouveaux indicateurs sur les mobilités

Dans le thème **TRANSPORTS** ("mobilités douces", "covoiturage" et "décarbonation des véhicules"), retrouvez :

- Le nombre de stations vélo et leur nombre de places,
- Le nombre d'aires de covoiturage, les trajets en covoiturage via une plateforme et les km évités,
- Le nombre de stations GNV (Gaz naturel pour véhicules).



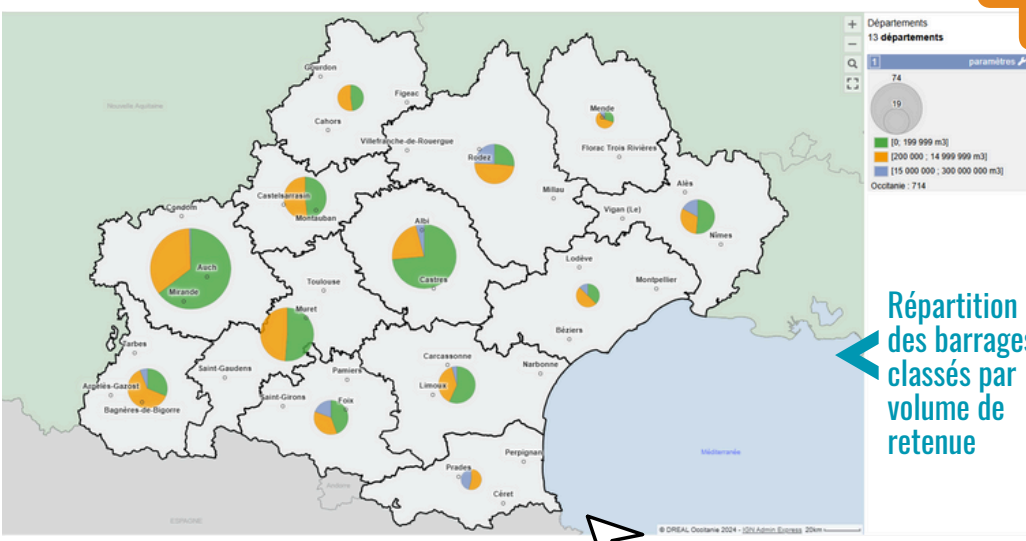


Nouvelles données sur les ouvrages hydrauliques



Le thème **RISQUES NATURELS - LITTORAL** comporte une nouvelle rubrique relative aux ouvrages hydrauliques : barrages, systèmes d'endiguement, aménagements hydrauliques, conduites forcées, barrages ...sont autant de données issues de la base nationale SIOUH.

Répartition des barrages classés par volume de retenue



Les autres rubriques du thème **RISQUES NATURELS - LITTORAL** ont été complétées par des indicateurs d'exposition de la population et des logements aux risques de submersion marine, feux de forêt, séisme et radon. Ainsi que la population, les logements et les bâtiments présents dans les zones basses du littoral.

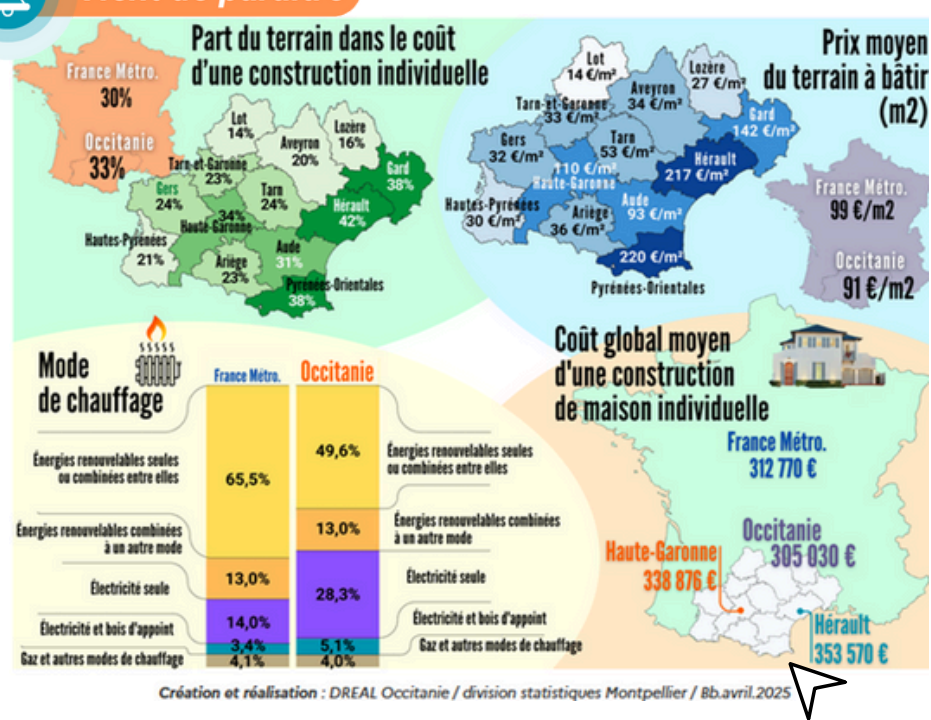
Dans le...



Vient de paraître

Publication DREAL sur les terrains à bâtir et les maisons individuelles construites

+ une infographie associée

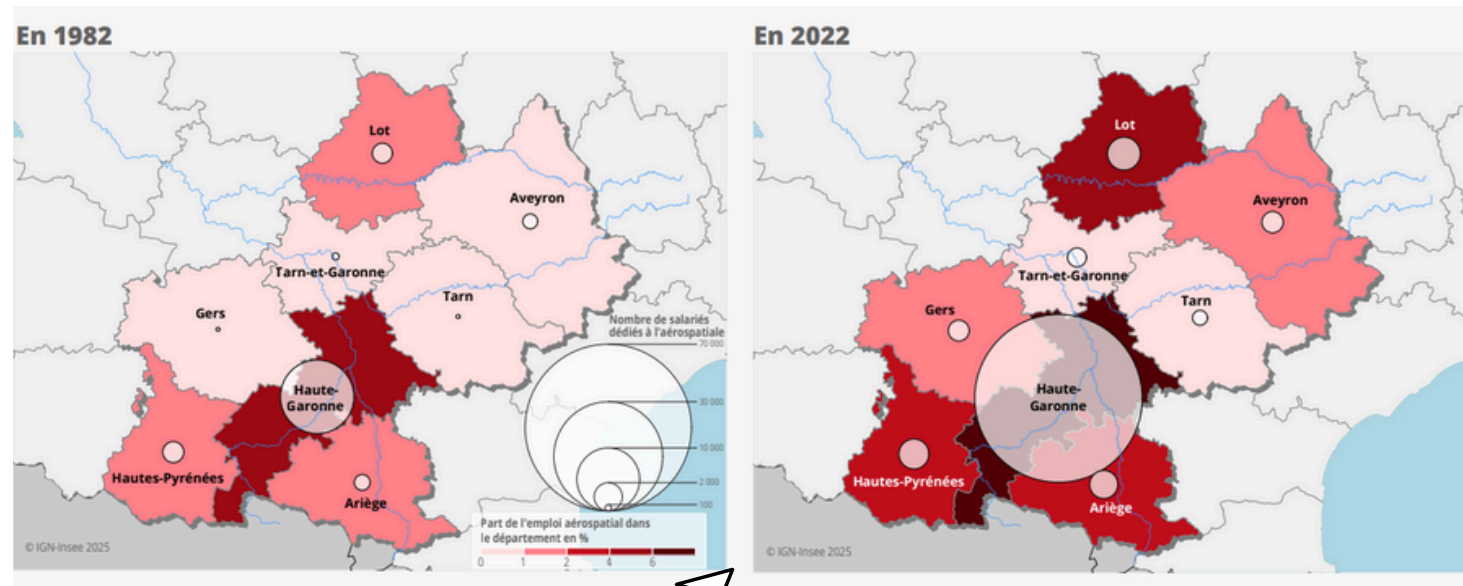


Création et réalisation : DREAL Occitanie / division statistiques Montpellier / Bb.avril.2025

Pour Toulouse et l'ex-région Midi-Pyrénées, l'importance de l'aérospatiale a triplé en 40 ans

Au cours des quarante dernières années, la filière aérospatiale croît de 17 000 à 81 000 salariés dans l'ex-région Midi-Pyrénées et son poids dans l'emploi triple.

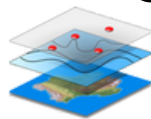
L'emploi aérospace dans l'ex-région Midi-Pyrénées en 1982 et en 2022



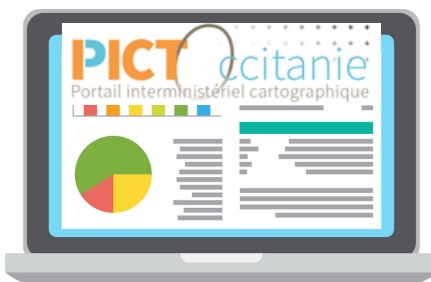
Données actualisées depuis la précédente newsletter

- Mise à jour de la géographie au 1^{er} janvier 2025
- Mise à jour de toutes les données de consommation d'énergie, d'émissions de GES et de production EnR 2022-2023 (source : ORCEO)
- Puissances installées départementales en EnR au 4^{ème} trimestre 2024 dans le chapitre "Conjoncture régionale et départementale des EnR" du rapport "Portrait Énergétique du Territoire" (source : SDES, tableaux de bord trimestriels).
- Installations EnR et production électrique (dont EnR) injectée sur le réseau au 31 décembre 2024 par EPCI (source : registre ODRE)
- Données sur les logements sociaux au 1^{er} janvier 2024 (source SDES -RPLS)
- Données sur la demande de logements sociaux et les attributions en 2024 (source SNE)
- Les passoires thermiques au 01/01/2024 par département (nombre et part) (source SDES)
- Les bénéficiaires des aides à une rénovation d'ampleur de l'ANAH en 2024
- Les terrains à bâtir et les maisons individuelles construites en 2023 (source : SDES-EPTB)

et n'oubliez pas **PICT**



PICTOccitanie, statistiques de fréquentation



La DREAL Occitanie met à disposition ses données géographiques et celles de certains de ses partenaires via la plateforme PictOccitanie. Plus de 377 000 visiteurs ont consulté la plateforme en 2024, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2023

[Retrouvez plus de détails sur les statistiques de consultation 2024](#)

Et si vous ne connaissez pas encore PictOccitanie, c'est par [ici](#) !

L'OCS GE disponible

L'OCS GE (Occupation des Sols à Grande Échelle) est la base de données de référence pour la description de l'occupation du sol de l'ensemble du territoire français. Ce référentiel, réalisé par l'IGN à la demande du ministère de la Transition Ecologique, est conçu spécifiquement pour répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience de mesure de suivi de l'artificialisation des sols.

Il est à présent déployé sur tout le territoire et accessible par département (OCS GE, Geoservices).

Les couches sont téléchargeables par département (sur deux millésimes) au format GeoPackage pour la région Occitanie.

Pour aller plus loin...

[le portail de l'artificialisation](#)



Les servitudes d'utilité publique (SUP) +

Une SUP constitue une limitation administrative au droit de propriété, instituées par l'autorité publique.

L'opposabilité des SUP aux autorisations d'occupation des sols peut s'opérer par leur publication dans le [Géoportail de l'Urbanisme](#) (GPU), en application du Code l'Urbanisme.

La numérisation des SUP implique un travail collaboratif entre le service métier compétent et le géomaticien référent. Elle se base sur trois indispensables :

En tant que gestionnaire de servitudes, la DREAL Occitanie verse trois SUP dans le GPU :

- **Les servitudes AC2 relatives aux sites inscrits et classés** (monuments naturels ou sites méritant d'être protégés)
- **Les servitudes PM2 autour des Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement** (ICPE) relatives aux stockage de déchets.
- **Les servitudes PM3, Plans de prévention des risques technologiques** (PPRT), hors PPRT militaires.

- **le guide de numérisation de la SUP**, comprenant les fondements juridiques, la restriction ou non de diffusion, l'échelle, le générateur et l'assiette, élaboré par la DGALN
- le standard édité par le **Conseil National de l'Information Géolocalisée** (CNIG).
- l'acte réglementaire, ou l'arrêté instituant la SUP, qui soit liste les parcelles concernées, soit propose un plan en annexe.

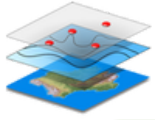
Exemples de visualisation de SUP

Eglise de Sabarat en Ariège, site classé (AC2)



Stockage de déchets non dangereux à Narbonne (PM2)





Données géographiques actualisées dans PICTOccitanie

Biodiversité : Arrêtés de Protection de Biotope en Occitanie (DREAL, avril 2025)

Eaux - milieux aquatiques :

- Zones de Sauvegarde sur le bassin Rhône-Méditerranée (Agence de leau Rhône-Méditerranée- Corse, mars 2025)
- Système de traitement des eaux usées (STEU) - point de rejet sur le bassin Adour-Garonne et en Occitanie (base ERU, janvier 2025)
- Système de traitement des eaux usées (STEU) – stations sur le bassin Adour-Garonne et en Occitanie (base ERU, janvier 2025)

Milieux marins et côtiers : Trait de côte 2024 - Images satellites (CEREMA/DREAL, décembre 2024)

Ouvrages hydrauliques - Concessions :

- Aménagements hydrauliques autorisés en Occitanie (base SIOUH/DREAL, janv. 2025)
- Barrages de canaux concédés et autorisés de classe A, B et C en Occitanie (base SIOUH/DREAL, janv. 2025)
- Dignes autorisées de classe A, B, C en Occitanie (base SIOUH/DREAL, janv. 2025)
- Systèmes d'endiguement autorisés de classe A, B, C en Occitanie (base SIOUH/DREAL, janv. 2025)
- Conduites forcées de classe A, B, C et D en Occitanie (base SIOUH/DREAL, février 2025)

Prévention des risques naturels :

- Enveloppe des TRI (territoire à risque important d'inondation) sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne et de la région Occitanie (DREAL, janvier 2025)
- Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) (DREAL, janvier 2025)

Prévention des risques industriels :

- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en fonctionnement en Occitanie (Base GunEnv/DREAL, mai 2025)
- Tours aéroréfrigérantes (TAR) en Occitanie (base GunEnv/GIDAF, mars 2025)

Sites et paysages :

- Sites classés ou inscrits en Occitanie (DREAL, avril 2025)
- Grands Sites de France et Opérations Grands Sites en Occitanie (Min. Ecologie/DREAL, avril 2025)

Habitat - Construction :

- Programme d'intérêt général (ANAH, avril 2025)
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en Occitanie (ANAH/DREAL, avril 2025)
- Zonages A/B/C applicables à certaines aides au logement (Min. Ecologie/DREAL, février 2025)

Urbanisme et territoires :

- Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre en Occitanie (Banatic, mai 2025)

et n'oubliez pas  **PICT** ccitanie
Portail interministériel cartographique



Abonnez-vous à notre newsletter sur le site internet de la DREAL Occitanie